

Projet d'embellissement Comédie-Esplanade
Lancement de la construction du banc
végétalisé et poursuite de la restauration
des sols



SOMMAIRE

- **À partir du 3 avril, la Métropole engage les travaux de construction du grand banc végétalisé de la Comédie 3**
- **Focus sur la restauration des sols de la Comédie 5**
- **Travaux de mise en accessibilité de la place pour les personnes à mobilité réduite..... 12**

PROJET D'EMBELLISSEMENT COMÉDIE-ESPLANADE

I - À PARTIR DU 3 AVRIL, LA MÉTROPOLE ENGAGE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU GRAND BANC VÉGÉTALISÉ DE LA COMÉDIE

Dès ce lundi 3 avril, la Métropole engage les travaux de construction du grand banc végétalisé. Situé dans le prolongement des futurs 8 ormes, il permettra de profiter de la place, d'y apporter de la fraîcheur et une présence végétale.

Ce grand banc sera construit en pierre calcaire en harmonie avec les sols de la Comédie. Il sera adossé à une large jardinière végétalisée qui intégrera un dispositif de brumisation.

Pour cela, une nouvelle zone de travaux est mise en place dans le prolongement de l'actuelle zone de travaux des fosses d'arbres, en direction de la dalle du Triangle.

Outre les travaux de construction du banc végétalisé, cette zone a également pour objet de permettre la poursuite des travaux de restauration des sols sur ce secteur, entre l'Office de Tourisme et la dalle du Triangle.

Le chantier, d'une durée de 6 mois environ, se tiendra jusqu'au mois de septembre 2023. Les plantations interviendront, quant à elles, au mois de novembre 2023.



Les travaux engagés pour la réalisation du banc végétalisé

Dans un premier temps, les lignes aériennes d'alimentation électrique du tramway seront déplacées sur des supports provisoires, les garde-corps existants déposés et les murets de la jardinière réalisés.

Seront mis en place des équipements nécessaires à l'alimentation de bornes foraines pour les animations de la place.

Seront posés les éléments en pierre calcaire du grand banc, les nouveaux garde-corps et les caniveaux destinés à recueillir les eaux de ruissellement.

Enfin, seront également installés des réseaux d'eau pour l'arrosage de la jardinière et l'alimentation des dispositifs de brumisation.

La plantation des végétaux interviendra dans un dernier temps.

Organisation du chantier

L'emprise des travaux pour le banc sera utilisée pour réaliser concomitamment les travaux de réfection des sols à proximité.

Le chantier impliquera une réduction de moitié de la largeur du passage actuel entre la place de la Comédie et la dalle du Triangle.

Par ailleurs, du fait de cette nouvelle emprise de travaux et des contraintes sur la circulation des pour la circulation des piétons à cet endroit très fréquenté, les étals du marché seront déplacés temporairement, à l'amorce de l'Esplanade - au niveau de la fontaine et de l'allée de Lattre de Tassigny.

L'ensemble du banc végétalisé sera livré à l'automne au moment de la période adéquate de plantation retenue pour la jardinière.

II - FOCUS SUR LA RESTAURATION DES SOLS DE LA COMÉDIE

Après les premières phases de travaux engagées en septembre dernier sur la Comédie pour préparer la plantation des ormes qui viendront ombrager et rafraîchir la place, et en parallèle de ceux de l'Esplanade engagés en janvier, ont débuté depuis le 20 février, les travaux de réfection des sols de la Comédie.

Ces travaux ont vocation à redonner son éclat à la place dans le respect de sa conception d'origine, à remplacer les dalles les plus abîmées et à traiter les problèmes de glissance.

Outre les dalles dégradées, de nouvelles dalles seront également installées pour permettre la création de bande de guidages pour les personnes à mobilité réduite et l'équipement des terrasses (alimentation électrique, ancrage des parasols). Ces travaux de surface consistent en la reprise complète des joints et le traitement par flammage des pierres calcaires les plus glissantes.

Ils sont organisés par petits secteurs afin de limiter la gêne sur la fréquentation du cœur battant du centre-ville qui accueille plusieurs dizaines de milliers de passants chaque jour.

Le chantier va durer jusqu'à mi-2024.



Un sol patrimonial à (re)mettre en valeur

La place de la Comédie et son réaménagement constituent l'une des priorités affichées de Michaël Delafosse, Maire de la Ville de Montpellier et Président de Montpellier Méditerranée Métropole. Avec ses 21 000 mètres carrés et 100 000 passages par jour, la place de la Comédie n'a pas connu de grands travaux depuis près de 40 ans. Cette restauration est donc majeure pour que la place de la Comédie retrouve son prestige et reflète le patrimoine Montpelliérain.

Une signature des années 1980

Dessinée par Alain Marguerit et inaugurée en 1986, la place de la Comédie possède un sol emblématique; les dalles en pierre forment un damier caractéristique.

Dans ce damier au calepinage carré régulier d'une dimension de 43m de large par 209m de long, s'insère un dallage en forme d'œuf, lequel intègre la statue et fontaine des Trois Grâces. Autour du damier, un aplat monochrome et sombre de dallage de Bleu du Hainaut s'étend jusqu'aux limites des rues perpendiculaires et adjacentes.

Les sols existants dans le périmètre du projet sont des dallages en pierre, de taille, nature et emploi différents.

Un sol altéré

Depuis le projet conçu par Alain Marguerit, les altérations des sols de la place de la Comédie ont été nombreuses.

Par ailleurs, on constate une dégradation de l'état des sols existants à plusieurs titres :

- des dalles calcaire Villebois et Bleu de Hainaut , fendues, fragmentées, du fait du trafic de véhicules sur certains itinéraires et des variations de niveaux,
- des liserés en marbre blanc enfoncés, fendus,
- une forte glissance des dalles calcaires due à l'usure en surface,
- l'ensemble des joints est fortement dégradé malgré les comblements successifs.

Réemploi du mobilier et des matériaux du site

La Métropole profite des travaux Comédie-Esplanade pour mettre en place et valoriser une démarche de réemploi du mobilier et des matériaux du site qui seront déconstruits.

Cette démarche permet de diminuer la quantité de déchets liés aux travaux, de valoriser le cycle de vie d'un matériau et ainsi réduire les coûts de traitement tout en représentant des gains carbone.

Les pierres de la Comédie qui sont déposées dans le cadre du chantier de restauration disposent d'un bon potentiel de réemploi, ainsi elles peuvent, selon leur état, soit être réutilisées sur d'autres espaces ou bien valorisées sous d'autres formes.

Les pierres utilisées pour la restauration

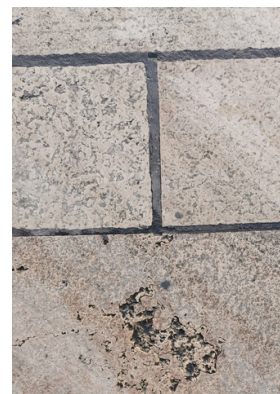
Les pierres qui vont être utilisées pour la restauration de la Place de la Comédie sont des pierres identiques à celles existantes ou les plus proches possibles.

Calcaire beige de Villebois

Le calcaire beige de Villebois est la pierre prépondérante de la place, elle occupe majeure partie du « damier ».

Historiquement issu des carrières de la commune de Villebois, dans le département de l'Ain, ce calcaire est compact et dur, avec une texture très fine, ce qui lui donne une bonne résistance à l'usure et aux variations climatiques. Il présente également une bonne aptitude aux techniques de rénovation. Il est utilisé en revêtement de sol et en pierre de taille.

Cette pierre sera également utilisée dans le cadre du réaménagement du boulevard Sarrail, pour souligner les façades.



Calcaire bleu de Hainaut



Le calcaire bleu de Hainaut est la pierre qui vient en accompagnement de la pierre de Villebois. Elle occupe toute la périphérie du « damier ».

Cette pierre est issue de carrières de la région du Hainaut, en Belgique. D'une dureté exceptionnelle qui lui vaut l'appellation de « petit granit », cette pierre est très résistante et non poreuse. Ces caractéristiques lui confèrent une longue durée de vie et diverses possibilités de réemploi.

Le calcaire bleu de Hainaut sera également utilisé pour le réaménagement de l'esplanade, en articulation entre la place de la Comédie et le mail arboré.

Marbre rouge de Saint-Pons

Le marbre rouge de Saint-Pons est la pierre qui délimite l'emprise de l'Œuf.

Elle est extraite à Saint-Pons de Thomières dans l'Hérault.

Ce marbre est aussi utilisé en sculpture, pour la fabrication de mobilier et en parements muraux.



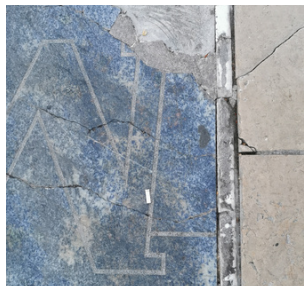
Marbre blanc de Carrare

Le marbre blanc de Carrare est la pierre qui compose les bandes structurantes principales du damier, ainsi que les fins liserées qui délimitent les divisions secondaires.

Ce marbre, en provenance d'Italie, est extrait des Alpes Apuanes sur le territoire de Carrare, en Toscane. Considéré comme un matériau de très grande qualité, cette pierre doit sa réputation à son grand pouvoir de réflexion de la lumière. Elle est aussi utilisée en sculpture, en décoration intérieure ou en parement mural. C'est une roche compacte, très dure, très solide, très résistante à la chaleur et aux rayures. Elle est en revanche sensible aux chocs et aux taches du fait de sa porosité.



Granit bleu de Bahia



La présence de Granit bleu de Bahia sur la place est à la fois très ponctuelle et très symbolique : elle est en effet porteuse du « M » de Montpellier et placée au centre des carreaux du damier.

D'origine brésilienne, cette pierre d'exception est recherchée pour son atypique couleur bleue tachetée de gris. Ce granit est souvent utilisé pour des sols et des revêtements muraux tant intérieurs qu'extérieurs. C'est un matériau très résistant mais sensible aux substances acides.

Calcaire beige jaune de Chandoré

Cette pierre sera utilisée en réparation des zones actuellement revêtues en calcaire de Rocheret. L'extraction de cette roche a en effet cessée en 2018. Le chandoré a été retenu pour s'y substituer compte-tenu de son aspect très proche et de ses caractéristiques techniques semblables. Ces deux roches sont issues de carrières de l'Ain.

Les zones concernées sont l'emblématique « Œuf » ainsi que les amorces de la rue de la Loge et du passage Lonjon.

La pierre de Chandoré est un calcaire à texture fine, non poreux et non gélif, d'une très grande dureté. Il se caractérise pour ses hautes qualités de résistance aux agressions climatiques et physiques.

La Chandoré est utilisée en dallage ou en revêtements muraux mais aussi des ponts, des barrages, de l'architecture d'intérieur ou des ouvrages d'art.



Présentation des techniques de restauration des sols

Les sols de la Comédie sont restaurés par différentes techniques, et présentent ainsi les qualités d'usage indispensables à la pratique d'une telle place.

Les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises De Filippis / Durand Pavage / Teos avec CS Pierres en sous-traitant.

Les dalles présentant des problèmes de sécurité du fait de leur état (fendues), les dalles fragmentées ou enfoncées, et les dalles de nature ou dimension erronée, sont remplacées à l'identique.

Le dallage calcaire Villebois qui constitue la majorité du damier est flammé, afin de supprimer la glissance. Ce traitement sera réitéré tous les 5 ans. La totalité des joints sera refaite.

Seul le dallage de l'oeuf sera laissé en l'état, puisque sa restauration récente ne nécessite pas d'intervention spécifique.

Sur une zone donnée, les opérations sont menées dans l'ordre suivant :

- Flammage du dallage calcaire Villebois,
- Remplacement des dalles endommagées à l'identique,
- Sciage des joints existants et jointement de l'ensemble de la zone,
- Hydro-décapage,
- Traitement hydro-oléofuge.

Remplacement des dalles endommagées à l'identique

Pour le remplacement d'une unique dalle endommagée, cette opération est réalisée selon la procédure suivante :

- Démolition du joint périphérique par sciage afin de désolidariser la dalle des autres
- Casse de la dalle endommagée et dépose
- Décroustage du mortier de pose de la dalle et de l'ancien joint
- Pose sur mortier d'une dalle neuve identique à celle déposée
- Réalisation d'un nouveau joint périphérique
- Nettoyage de la surface des dalles après la prise et avant le durcissement du mortier

Réfection des joints

Ces travaux consistent à reprendre l'ensemble des joints de la place afin de conforter la tenue des pierres et d'uniformiser l'ensemble. Ils se déroulent de la façon suivante :

- Dégarnissage des joints existants par sciage et grattage
- Nettoyage des joints par aspiration
- Réalisation des nouveaux joints au mortier
- Nettoyage de la surface des dalles après la prise et avant le durcissement du mortier

Hydro-décapage

Cette opération consiste en un nettoyage approfondi des revêtements existants. Elle se déroule selon le processus suivant :

- Lavage du revêtement au jet et au karcher
- Pulvérisation d'un produit dégraissant
- Pulvérisation d'un produit décapant minéral
- Passage d'une cloche à jets cyclone rotatifs haute pression (250 à 350 bars)
- Rinçage au jet et au karcher

Flammage

Cette opération a pour but de réduire la glissance du revêtement existant. Elle consiste à chauffer les pierres en surface au chalumeau de façon à provoquer un choc thermique et à faire éclater la partie superficielle sur une épaisseur de 2 à 3 millimètres.

Cette technique permet de redonner de la rugosité aux pierres. Elle doit être mise en œuvre de façon à provoquer un choc thermique violent sans chauffer les pierres à cœur. Il est pour cela nécessaire d'utiliser un mélange gazeux spécifique qui permet la libération d'un maximum de chaleur dans un minimum de temps.

Cette opération est réalisée uniquement sur le calcaire de Villebois, les résultats obtenus sur les autres pierres n'étant pas optimaux en termes d'aspect.

L'opération est suivie d'un nettoyage de façon à récolter les paillettes de pierre éclatée. Elle est précédée et suivie de mesures de glissance afin de s'assurer de l'efficacité du procédé.



Flammage



Après flammage

Traitement hydro-oléofuge

Ce procédé consiste à mettre en œuvre un produit d'imprégnation sur les pierres qui empêche la migration à l'intérieur de celle-ci de toutes les souillures liquides, y compris l'huile.

Ce produit est pulvérisé en 2 couches croisées au pulvérisateur manuel ou au pistolet airless.

Organisation du chantier des sols

Les travaux sont organisés par secteur de 200 m² environ. Le délai de traitement de chaque secteur est compris entre une à deux semaines (hors travaux de réseaux) en fonction de l'état de dégradation des sols.

Les secteurs de travaux sont configurés de façon à permettre le maintien en permanence des fonctionnalités de la place. Chaque secteur de travaux est signalé et clôturé au moyen de barrières de chantier basses, lestées et fixées entre elles. Des passerelles sont mises en place pour maintenir la circulation des véhicules de livraison ainsi que les accès aux commerces et aux bâtiments riverains.

Pour les travaux de flammage, qui génèrent de la chaleur et des projections de particules de pierre, des dispositifs de protection spécifiques de type cabine ou écran sont mis en place. Pour le sciage des joints, générateur de bruit et de poussières, il est fait usage de scies électriques équipées de pompes à eau afin de limiter les nuisances.

A l'occasion de cette restauration des sols, sont également réalisés des travaux de réseaux nécessaires à la restructuration de l'éclairage, au renforcement des équipements de vidéo-protection et à la mise en place d'alimentations électriques et d'équipements nécessaires aux futures terrasses.

Les travaux les plus gênants sont interrompus entre 12h et 14h.

III - TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA PLACE POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

A l'occasion de ce programme de rénovation de la place de la Comédie, sont réalisés des travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Non prévus au moment de la conception de la place dans les années 1980, des bandes de guidage vont être réalisées afin de relier la station de tramway, les principaux équipements et les rues adjacentes. Elles seront intégrées au dallage en pierre afin de respecter l'harmonie des sols en place.

Leur conception a fait l'objet d'un travail spécifique en concertation avec le comité de liaison qui fédère les associations de personnes en situation de handicap.

Ces chemins de guidage installés sur la place de la Comédie seront prolongés sur l'Esplanade afin d'améliorer l'accessibilité de l'ensemble de ces espaces publics majeurs du centre de Montpellier.



CONTACT PRESSE

Sophie PEROUX-LEPAGE

Attachée de presse

Montpellier Méditerranée Métropole

Ville de Montpellier

Tél. 04 67 13 69 78 / 06 99 60 09 18

s.lepage@montpellier3m.fr

montpellier3m.fr - montpellier.fr



newsroom.montpellier3m.fr

